



Le lien groupal et le traitement des différences

Claudine Vacheret,
Paul Fustier et Elisabeth Leclerc

APERÇU
Altérités, identités
Jean-Jacques Kirkyacharian

Département Formation en Situation Professionnelle

Formation Continue de Psychologie

Anorexie - Boulimie - Obésité : approche psychologique

Public : Personnel médical, para-médical, travailleur social et tout professionnel engagé dans la prise en charge de patients présentant des troubles des conduites alimentaires.

Groupe limité : 10 personnes

Objectif : Apporter aux participants une formation théorique sur les psychopathologies alimentaires. Former les participants aux modalités et particularités de la relation et de l'accompagnement psychologique des patients anorexiques, boulimiques et obèses.

Contenu : L'approche théorique concernera tout d'abord l'étude bio-psycho-sociale du comportement alimentaire (de sa régulation à ses nombreux aléas), pour ensuite se centrer sur l'approche descriptive, explicative et thérapeutique des trois troubles suivants: anorexie, boulimie et obésité. Travail également à partir de situations et cas cliniques apportés par les participants.

Dates et durée : 3 séances de 7 heures, soit une durée de 21 heures, les vendredi 9, 16 et 23 Mars 2001

Intervenant : Nathalie DUMET - Maître de conférences à l'Université, Psychologue clinicienne

Coût : individuel : 2200 Frs, Employeur : 3000 Frs.

Prévention et psychopathologie précoce

Public : Professionnels directement concernés par le thème (psychologues, éducatrices, médecins, psychomotriciens, puéricultrices, orthophonistes, sages-femmes, etc.)

Objectif : Approcher la vie psychique du bébé et du jeune enfant notamment en prenant en compte ses symptômes et sa souffrance. La prévention, le soin et la thérapeutique seront envisagées selon la perspective d'une clinique psychanalytique pour que chaque professionnel puisse approfondir sa connaissance et sa propre pratique.

Contenu : Exposés théoriques, études de cas et discussions se succéderont autour de quelques grands axes : la construction et le développement du psychisme du bébé, le repérage des signes de souffrance et l'attention au lien mère-enfant, les questions éducatives, les problèmes de prévention et de prise en charge thérapeutique (exemples notamment des consultations mère-enfant lors de handicap ou de défaillance du maternage).

Dates et durées : 3 séances de 7 heures soit une durée de 21 heures, le lundi 5 mars 2001, le 12 mars et le jeudi 22 mars.

Intervenants : Albert CICCONE, Denis MELLIER et Joëlle ROCHETTE – psychologues cliniciens spécialisés dans la petite enfance (CAMPS, crèches, accueil mère-enfant à l'IDEF, etc.)

Coût : Individuel : 2000 Frs, Employeur : 2800 Frs

L'observation du bébé et ses applications sur le terrain

Public : Tout professionnel de la petite enfance et soignants confrontés à des situations de soins corporels ou à la communication non-verbale avec des enfants ou des adultes.

Objectif : Développer l'attention au bébé, à l'enfant ou à la personne accueillie par une réflexion approfondie sur la démarche d'observation. L'observation peut devenir un outil de travail précieux pour le professionnel. Réalisée selon une démarche réfléchie, elle permet de développer l'attention à l'autre, au service de la compréhension, elles est ainsi la source d'un enrichissement mutuel, mais dans quelles conditions peut-elle devenir ce soutien pour la pratique ?

Contenu : Partir de la réalité psychique du bébé et faire un travail suivant une méthodologie précise d'observation.

Dans ce but on distinguera :

1. le temps de l'attention au sujet dans son environnement sur le terrain,
2. celui de la notation ultérieure de toute observation,
3. enfin celui du partage de ces observations en petit groupe. Films et textes sont utilisés. À chaque étape les participants ont des consignes précises pour mettre à l'épreuve sur le terrain les apports de la journée. Ce stage devrait leur permettre d'établir petit à petit un projet pour adapter leur démarche d'observation aux possibilités et aux exigences du terrain. Le programme plus détaillé sera donné au début du stage.

Dates et durée : 5 jours de 7 heures soit une durée de 35 heures. Pour les dates, nous consulter.

Intervenants : Denis MELLIER (Université LUMIÈRE-Lyon 2), Joëlle ROCHETTE et Jocelyne ROUX-LEVRAT – Psychologues cliniciens (formés à la démarche d'observation avec l'association Pikler Loczy de France à Paris et/ou par l'observation du bébé selon la méthode d'Ester Bick avec Dr. A. Comby)

Coût : Individuel : 2200 Frs, Employeur : 3800 Frs

Clinique de l'institution

Public : Cadres, formateurs, psychologues, responsables d'équipe et soignants.

Objectif : Constituer un cadre d'accueil et de travail pour penser les processus psychiques à l'œuvre dans les ensembles institutionnels.

Contenu : Les intervenants soutiennent et développent avec les participants des propositions qu'ils ont élaborées à partir de leurs expériences et de leurs recherches. L'axe de travail retenu pour cette session privilégie ainsi la variation des points de vue théoriques autour d'une même problématique, et plus particulièrement cette année celle du travail d'équipe en institution.

Dispositif : Sur les trois jours, la succession des communications est ponctuée par des pauses et un temps d'élaboration terminal en petits groupes. Prévoir ainsi un travail continu sur la journée (on ne peut s'inscrire pour une seule communication). Le programme détaillé sera disponible en février 2001.

Dates et durées : 3 jours soit une durée de 24 hres, juin 2001

Intervenants : (sous réserve) Bernard DUEZ – maître de conférences à l'Université LUMIÈRE-Lyon 2, Paul FUSTIER – professeur à l'Université LUMIÈRE-Lyon 2, Michèle GROSJEAN – maître de conférences à l'Université LUMIÈRE-Lyon 2, René KAËS – professeur à l'Université LUMIÈRE-Lyon 2, Denis MELLIER – maître de conférences à l'Université LUMIÈRE-Lyon 2, Jean-Pierre PINEL – maître de conférences à l'Université Paris XIII

Coût : Individuel : 2100 Frs, Employeur : 3500 Frs

Violence du désir, désir de violence, de l'acte à la parole

Public : Psychologues et professionnels concernés par ce thème.

Objectif : Les violences et abus sexuels se développent dans nos sociétés modernes comme le fléau de cette fin de siècle. Mais sous l'amalgame médiatique se cachent bien les différences de degré et de nature dans ce que nous considérons comme des passages à l'acte excluant l'altérité et l'espace intersubjectif.

Contenu : Emprise du corps, violence contre soi : les troubles du comportement alimentaire, C. DURIF-BRUCKERT

Le violent, ou le recours au pulsionnel comme tentative de se poser comme sujet, et la perte des repères, J.P. DURIF-VAREMBONT

La place de la mère dans l'inceste : mères incestueuses et mères incestueuse, A. HOUEL

Violences conjugales et crime dit passional : au carrefour du pouvoir social et des alliances privées, P. MERCADER

Dates et durées : 8 séances de 3 heures soit une durée de 24 heures. Pour les dates, nous consulter. Chaque thème étant traité à chacune des deux sessions.

Intervenants : Christine DURIF-BRUCKERT – maître de conférences à l'Université LUMIÈRE-Lyon 2, Jean-Pierre DURIF-VAREMBONT – psychanalyste, maître de conférences à l'Université LUMIÈRE-Lyon 2, Annik HOUEL – professeur à l'Université LUMIÈRE-Lyon 2, Patricia MERCADER – maître de conférences à l'Université LUMIÈRE-Lyon 2

Coût : Individuel : 2200 Frs, Employeur : 3800 Frs

La honte approches théoriques et cliniques

Public : Psychologues

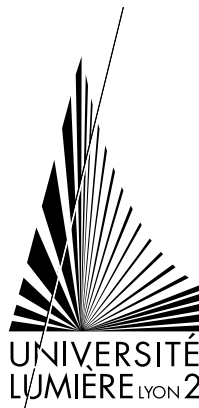
Groupe limité : 15 - 20 personnes.

Objectif : SIDA, exclusion, traumatismes sexuels, immigration, maladie, vieillissement... autant de champs au sein desquels le psychologue clinicien rencontre la honte. Évidente dès les premières rencontres, ou se découvrant au fil des entretiens, rebelle aux rationalisations comme aux interprétations, la honte se transmet et parfois se déplace. Liée à l'appartenance sociale, elle colle à la peau de l'enfant, tisse l'intime de l'adolescence et encombre l'adulte. Secrète ou exhibée, la honte est un fardeau à la fois banal et destructeur. Quelles blessures de l'être, quelles défaillances de l'environnement, vient-elle signaler ?

Méthode : Le séminaire alterne les séances théoriques et les séances cliniques. Un certain nombre d'invités, engagés dans des recherches qui croisent la thématique du séminaire et/ou à partir de leur expérience clinique, viendront débattre de leurs travaux. Les séances cliniques seront consacrées à l'élaboration de situations rencontrées par les participants.

Dates et durée : Pour les dates, nous consulter.

Intervenants : Alain FERRANT – Maître de Conférences à l'Université Lumière Lyon 2, Psychanalyste (S.P.P.)



Chargée de Formation: Mme Rothan, Secrétaire: Mme Cathala
16 quai Claude Bernard - 69365 cedex 07
Tél.: 04.72.73.06.18 & Fax 04.78.69.72.79

S O M M A I R E

Le lien groupal et le traitement des différences

Le groupe, objet de recherche
et espace de soin
Claudine Vacheret 4

Un traitement de l'écart
entre l'individu et l'équipe
Paul Fustier 7

Citoyenneté et marginalité
Elisabeth Leclerc 10

Aperçu
Altérités, identités
Jean-Jacques Kirkyacharian 13

Au fil de Canal Psy 16

S O M M A I R E

Édito

Le dernier numéro de *Canal Psy* vous propose de clarifier le lien groupal, tel qu'il se révèle dans sa confrontation aux différences.

Quel travail se trouve favorisé par et dans le groupe ? Quels sont les objets et les leviers de ce travail ?

Comment l'équipe soignante élabore-t-elle ce qui est impliqué dans sa pratique ?

Enfin comment se joue, dans l'univers carcéral, les relations entre citoyenneté et marginalité ? Ce sont là les questions que le dossier se propose de développer.

Peut-être lirez-vous *Canal Psy* sur la plage, dans l'inconfortable et délicieuse lutte avec le soleil et le sable... Bonnes vacances à tous.

Monique Charles



DOSSIER

Le lien groupal et le traitement des différences

Le groupe, objet de recherche et espace de soin

Le groupe n'est plus du registre des modes qui vont et viennent, le groupe « est » dans le champ psychanalytique un pôle à part entière, tant du point de vue théorique que pratique. Le groupe est objet théorique, il est terrain d'observations, il est lieu d'échanges et de changements, il est aussi espace de soin spécifique. Bien évidemment, on se doit de distinguer les groupes psychanalytiques animés par un psychanalyste, et les groupes à visée de prise en charge sociale ou thérapeutique, animés par un psychologue clinicien ou un psychanalyste mais dont les objectifs ne sont pas un travail psychanalytique, inscrit dès le départ, dans la demande. D'ailleurs, on constate que ce type de groupes fait très souvent appel à l'usage de médiations, qui sont facilitatrices du travail de transformation des représentations. Les groupes à médiation sont nombreux et variés, tant dans le domaine de la formation, que dans le domaine du soin. Ce qui est commun à tous les groupes à médiation c'est le rôle du support, qui médiatise la relation, par le biais de l'investissement d'un objet, par le sujet et par le groupe.

L'objet investi peut être l'image (Photolangage), le son (musicothérapie), le jeu (psychodrame), la pâte à modeler, la peinture, la sculpture, le dessin, diverses formes de matières, qui ont comme caractéristiques de pouvoir être investies par le sujet. Plus les publics concernés sont démunis dans leur capacité à mentaliser et à prendre la parole, plus les groupes à médiation sont précieux pour le praticien. Pour autant, il ne s'agirait pas de penser que les groupes analytiques sont réservés aux patients névrotiques et les groupes à médiation aux patients psychotiques ou aux publics les plus carencés. Les dispositifs changent, en fonction d'un nombre important de facteurs : la formation de l'animateur, le nombre des participants, l'objectif à atteindre, les capacités associatives des participants, le contexte institutionnel, et la durée de vie de groupe. En somme, chaque praticien se doit de choisir le dispositif le plus adapté, en fonction de ces différentes contraintes.

Une des différences et non des moindres, entre l'analyse en groupe et le groupe à médiation référé à la théorie psychanalytique c'est bien évidemment la place de l'interprétation. Si la demande de soin est prise en charge dans un groupe analytique dont l'animateur est analyste, il propose au groupe des interprétations concernant l'entité groupe, c'est-à-dire qu'il s'adresse au groupe et non à chacun des membres individuellement. Si l'animateur est analyste, mais utilise une technique médiatrice, il n'intervient que selon les règles du jeu spécifiques au dispositif qu'il assure. Ainsi, il respecte les règles du psychodrame, du Photolangage ou de la musicothérapie, chaque technique ayant ses modalités pour jouer.

Lier en interprétant, lier en jouant

En effet, pour le groupe à médiation ce n'est pas l'interprétation formulée au bénéfice du levier du transfert qui prime et qui est privilégiée, mais plutôt les échanges en groupe, qui ont une fonction de miroir pour le sujet, et qui sont aussi l'occasion d'échanges identificatoires, par le biais des échanges d'imaginaires. Ainsi, le groupe évolue et joue son rôle de transformation de sens, parce qu'il est le lieu de prédilection des productions imaginaires.

Dans le groupe, comme dans la cure, c'est avant tout à l'imaginaire produit qu'il est fait référence, comme reflet figuré d'une réalité fantasmatique sous-jacente, par essence même inconsciente. L'inconscient est mis en forme, en scène et en scénario dans l'imaginaire, c'est-à-dire dans l'instance psychique intermédiaire entre conscient et inconscient comme espace d'accueil et d'émergence de productions, en l'occurrence préconscientes. Tout groupe à médiation est un lieu de production, d'émergence et d'échange de représentations préconscientes. Ces représentations ont un statut intermédiaire entre les représentations conscientes et les représentations inconscientes. Elles ont comme particularité d'entrer dans la production de la chaîne associative individuelle et groupale, l'une alimentant l'autre et réciproquement. Le groupe fonctionne comme le rêve, dit D. Anzieu, et à ce titre, il effectue un véritable travail psychique élaboratif et intégratif. Le groupe, comme le rêve, cherche les voies de la figuration qui puissent alimenter la chaîne associative groupale, telle que propose de l'appeler R. Kaës. Cette chaîne associative condense, déplace, comme le rêve. Elle produit des images (processus primaire) mais aussi des idées (processus secondaire), des affects mais aussi des sentiments, lorsque ceux-ci sont liés aux mots, comme propose de le dire P. Aulagnier. Elle favorise le passage de la chose au mot, de la représentation de la chose à la représentation mise en mots.

La transformation des représentations

Le groupe analytique et le groupe à médiation ont ceci en commun qu'ils favorisent les processus de liaison entre processus primaires et processus secondaires. Ces liens sont facilités par le support d'imaginaire que représentent les objets médiateurs, et de ce fait deviennent objets de transformations, c'est-à-dire transformation des représentations. Il s'agit bien sûr des représentations de soi, qui évoluent dans le groupe, ainsi que les représentations de son environnement (familial, professionnel, social, politique, ...). Le groupe est un lieu de socialisation, certes, mais il va bien au-delà. Sans rappeler ce que pensait Foulkes qui y voyait le seul garant du maintien de la démocratie, disons que le groupe est l'indispensable espace de « psychisation ». Le groupe

permet l'émergence des processus de pensée, car il est espace de rêverie, au sens où l'on a traduit la proposition de Bion par « capacité de rêverie de la mère ». Le groupe, comme la mère, a une capacité de rêverie, qui assure les conditions d'émergence de la pensée du sujet. C'est ce qui a conduit R. Kaës à proposer l'équation groupe = mère = cadre, à la suite de J. Bleger.

Le groupe, comme la mère, exerce une fonction de contention. Il contient les projections du sujet dans et sur le groupe, comme la mère supporte d'être le réceptacle des projections de l'enfant. Le groupe, comme la mère, transforme ces projections à l'état pulsionnel brut, en éléments intériorisables, c'est-à-dire en pensées représentables. Pour autant, le groupe, comme la mère n'est pas détruit, sa capacité de survie est remarquable. Il est cadre conteneur et contenant comme propose de le distinguer R. Kaës. Le groupe a une capacité de survie qui transcende ce que chaque sujet singulier peut supporter comme crise, comme rupture, ou menace anxiogène de séparation, voire de mort. Le groupe est enveloppe protectrice, frontière entre le dedans et le dehors, il se pense comme un tout, une entité autonome. Le groupe existe, à partir du moment où chacun de ses membres se représente à la fois, le tout, l'entité groupale, comme un ensemble vivant, et à partir du moment où il se sent membre de ce tout, partie prenante de l'ensemble. A ce titre, la fantasmagorie du corps apparaît comme une fantasmagorie organisatrice, fondatrice à la fois pour le sujet et pour le groupe.

Les fonctions organisatrices des fantasmes groupaux

Être membre d'un corps, dont un des individus accepte d'être la tête, secondé par un bras droit, qui garantissent l'esprit de corps, peuvent être quelques unes des images, qui assurent au groupe sa consistance et ses fondements mêmes. Ainsi, dans sa fonction organisatrice fondamentale, la fantasmagorie du corps apparaît comme une des composantes de l'organisation d'un appareil psychique à caractère groupal, aussi bien pour le sujet que pour le groupe. C'est en tout cas, ce que dégage de son travail de théorisation, R. Kaës, lorsqu'il met en évidence les organisateurs psychiques groupaux du côté de l'intra-psychique, mais bel et bien communs au sujet et au groupe. Le sujet s'appuie sur les représentations de son corps, comme le fait le groupe dans sa capacité à s'auto-représenter. Il en va de même des complexes familiaux, c'est-à-dire de l'organisation, qui structure dès l'origine le groupe familial comme lieu de rivalité, de conflits, d'alliances et d'identifications. Le sujet voit réactivé, dans le groupe, l'ensemble des complexités familiales qui l'ont structuré, dès sa naissance. Le groupe, comme la famille qui est groupe, favorise l'émergence et l'actualisation de toute la conflictualité psychique du sujet dans son histoire propre. La conflictualité psychique étant par essence même groupale, dès l'origine, le sujet la revit dans le groupe lui-même organisé selon les modes de conflits qui se retrouvent dans tout groupe, toute institution, tout regroupement humain. Le sujet est structuré comme un groupe, et le groupe revit les conflits inhérents au sujet singulier, dans la mesure où toute conflictualité psychique est par essence même groupale. Il en est ainsi de la conflictualité œdipienne, structure triangulée d'un groupe à trois, à la base même de toute organisation psychique.

De l'intrapsychique au socioculturel

Ces quelques pistes théoriques développées dans la théorie de l'appareil psychique groupal par R. Kaës, n'épuisent pas tous les aspects de la groupalité du psychisme, celui du sujet et celui du groupe, ils ne sont que quelques aspects de cette approche. Il faudrait également évoquer tous les organisateurs qui ont un caractère socioculturel, et qui, eux aussi, réfèrent à la fois au sujet et au groupe. Comme cet auteur le montre dans plusieurs de ses textes, l'idéologie, l'utopie, la mythopoétique, sont communs au sujet et au groupe. L'idéologie mobilise la logique des instances idéales, l'idéalité du sujet et l'idéalité du groupe, tantôt se référant au Moi-idéal, tantôt en référence à l'Idéal du Moi. Dans le premier cas, le sujet, comme le groupe, sont menacés d'une idéologisation systématique, exclusive, frappée d'ostracisme, d'inclusion ou d'exclusion, dans une logique du tout ou rien, régie par le fantasme de toute-puissance. En revanche, le sujet et le groupe mobilisés par l'Idéal du Moi, sont référés aux objets idéalisés dans un processus d'identification secondaire. Ils supportent la différence, la différence des sexes et des générations, en particulier, ce qui sous-entend un certain travail psychique de deuil. Cette logique de l'idéal est celle qui permet au sujet, comme au groupe, de se sentir liés, groupés à partir de valeurs communes, investies idéalement, organisatrices de l'ensemble, lui assurant le goût de vivre, sans trop risquer de déprimer, ni de sombrer dans le rejet ou la fécalisation.

L'utopie revêt un caractère particulier de gestion de la crise du sujet et du groupe. Je propose d'évoquer dans l'histoire du sujet, le roman familial dont parle Freud, comme étant l'utopie individuelle nécessaire et indispensable à toute construction de la psyché. En effet, s'imaginer d'autres parents ou une autre famille, qui serait idéale, facilite chez le sujet le travail de deuil des parents idéalisés de la petite enfance, les parents œdipiens. L'ailleurs idéalisé se retrouve dans le groupe, chaque fois que celui-ci produit une utopie pour projeter dans un autre lieu, une autre cité, un autre espace paradisiaque, l'avenir meilleur auquel chacun aspire pour sortir de la crise.

Enfin, la phase de production mythopoétique révèle, dans le groupe, la capacité de chacun à accéder à un certain travail psychique de deuil de ses objets idéalisés, de ses illusions primitives de toute-puissance, et ainsi s'apparente au travail psychique que réalise le sujet dans la phase décrite par D.W. Winnicott dans l'accès au jeu. Le jeu et les phénomènes transitionnels sont ce qui signe le travail psychique de mentalisation, qui permet la capacité à s'illusionner, c'est-à-dire la capacité à jouer par sa pensée, et à se penser soi-même, en train d'en jouer.

C'est à ce même processus psychique qu'accède le groupe dans la phase mythopoétique, dans la mesure où il investit un objet culturel qui prend une fonction de transitionnalité, devient un objet investi par tous, commun à tous et de plus objet symboligène, qui soutient et sous-tend le travail psychique de deuil inhérent à toute vie psychique supportable et supportée, à tout processus de névrosation finale.

En somme, comme nous venons de le voir, le modèle théorique développé par D.W. Winnicott à la suite du travail de S. Freud dans l'Au-delà du principe de plaisir, et son intuition à propos du travail de mise

en représentation de l'absence dans le jeu de l'enfant qui joue sous ses yeux avec une bobine, ce modèle au départ appliqué à la relation duelle mère-enfant, peut être élargi au groupe. En effet, le travail de théorisation proposé par R. Kaës à propos de l'appareil psychique groupal et des trois phases ou positions groupales dont nous venons de parler, est à mettre en perspective avec les trois phases décrites par D.W. Winnicott.

De la relation duelle à la relation groupale : le modèle du jeu

L'illusion du sujet et l'illusion groupale mobilisent les mêmes processus psychiques dans la relation à l'objet. L'utopie individuelle qui se manifeste dans le roman familial et l'utopie groupale, sont également des tentatives pour sortir de la crise, enfin la capacité à s'illusionner grâce à l'investissement de l'objet transitionnel et la phase mythopoétique sont un seul et même processus psychique d'investissement d'un objet intermédiaire, qui a une fonction de transitionnalité, c'est-à-dire qu'il permet de trouver-crée le sens à partir d'un « déjà-là » préalablement disponible dans l'environnement du sujet et du groupe. Cette étape du fonctionnement psychique s'appuie sur la tolérance au paradoxe. Le sujet devient psychiquement vivant car l'autre lui prête son appareil à penser, c'est la capacité de rêverie de la mère dont parle W. Bion. De même il s'inscrit dans un processus de subjectivation dans le groupe du fait des échanges intersubjectifs, qui sont aussi des échanges identificatoires. Être ou devenir soi-même en empruntant aux autres pourrait être une manière de dire ce qui se joue dans la relation duelle, qui est du même ordre que ce qui se joue dans la situation groupale.

Après le concept d'Appareil psychique groupal

Ces quelques rappels nous permettent de prendre toute la mesure de l'importance considérable que représente d'un point de vue épistémologique, l'introduction dans la théorie, par R. Kaës, du concept d'Appareil psychique groupal. L'inconscient émerge d'un espace commun au sujet et au groupe, dans lequel il se structure, s'organise, se déploie et du même coup se révèle grâce à une émergence spécifiquement groupale. L'hypothèse ultime serait que l'inconscient naît du groupe, se structure groupalement dès l'origine, et se manifeste dans le groupe de façon telle qu'aucun autre dispositif ne puisse permettre d'en recueillir toutes les arcanes, avec autant d'acuité et d'actualisation possibles qu'un travail psychanalytique de groupe.

Conclusion

Le groupe a développé ses assises pratiques autant que ses assises heuristiques à travers les diverses écoles qui font de lui un objet permanent d'observations et de recherches et notre expérience contemporaine ne fait qu'en montrer la pertinence, sans cesse renouvelée tant pour la clinique au quotidien que pour les recherches théoriques, qui poussent toujours plus loin les limites de l'exploration du psychisme humain, dans sa complexité, mais aussi dans sa formidable capacité de survie. Telle n'est pas notre surprise en effet, chaque fois qu'un patient psychotique se remobilise psychiquement parlant. De même nos collègues gérontologues trouvent, en commun avec leurs patients, de grandes satisfactions à voir une personne âgée qualifiée de confuse pour ne pas dire démente, reconstruire son histoire et à travers elle ses repères identificatoires, grâce au groupe. Il est

vrai que les groupes psychanalytiques sont plus limités, en nombre, en possibilité d'être appliqués, en dehors de la formation des spécialistes et du soin psychique de référence psychanalytique.

C'est la raison pour laquelle les groupes à médiation peuvent être d'un grand secours pour de très nombreux praticiens, que ce soit leur lieu d'exercice et leurs objectifs propres, du fait qu'ils s'appuient sur des dispositifs précis garantissant à la fois «le client»ou le patient dans le groupe. La permanence du groupe et sa capacité de contention, favorisent, par le travail psychique de mobilisation de l'imaginaire qu'ils activent un travail de liaison créateur de sens, garant de la vitalité des pensées du sujet dans le groupe, et du groupe comme sujet, par l'intermédiaire des productions conscientes, préconscientes et inconscientes qu'ils ont en commun.

Claudine Vacheret

Maître de conférences
à l'Université Lumière Lyon 2

BIBLIOGRAPHIE

Anzieu D.

1968, *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, 4ème, édition, 1973.

1971, *De la méthode psychanalytique et de ses règles dans la situation analytique de groupe*, Perspectives psychiatriques, IX, 33, p. 5-14.

1972, *Le travail psychanalytique dans les groupes*, Paris, Dunod, tome 1/2.

1973, La fantasmagorie de la formation psychanalytique, in R. Kaës et coll., *Fantasme et formation*, Paris, Dunod, p. 72-102.

1975, *Le groupe et l'inconscient*, Paris, Dunod.

1982, Le psychodrame en groupe large : un dispositif pour l'analyse transitionnelle individuelle, groupale et institutionnelle, in R. Kaës et coll., *Le travail psychanalytique dans les groupes*, 2, les voies de l'élaboration, Paris, Dunod, p. 56-85.

Baptiste A., Bélisle C. et coll.

1991, *Photolangage. Une méthode pour communiquer en groupe par la photo*, sous la dir., Paris, Ed. d'Organisation.

Bion W.R.

1961, *Recherches sur les petits groupes*, Paris, PUF, 1965.

1962, *Aux sources de l'expérience*, Paris, PUF, 1979.

Freud S.

1912-1913, *Totem und Tabu*, GW 9, SE 13, tr. fr., Totem et tabou, Paris, Payot, 1947.

1921, Massenpsychologie und Ich-Analyse, GW 13, SE 18, tr. fr., Psychologie des foules et analyse du Moi, in : *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1951, nouvelle trad., 1981, p.117-217.

Kaës R.

1973, Quatre études sur la fantasmagorie de la formation et le désir de former, in Kaës et coll., *Fantasme et formation*, Paris, Dunod.

1976a, *L'appareil psychique groupal : constructions du groupe*, Paris, Dunod.

1976b, L'analyse intertransférentielle, in Kaës R. et coll., *Désir de former et formation du savoir*, Paris, Dunod.

1979, *Crise, rupture et dépassement. Analyse transactionnelle en psychanalyse individuelle et groupale*, Paris, Dunod.

1980, *Idéologie, études psychanalytiques*, Paris, Dunod.

1993, *Le groupe et le sujet du groupe. Eléments pour une théorie psychanalytique du groupe*, Paris, Dunod.

1994, *La parole et le lien. Processus associatifs dans les groupes*, Paris, Dunod.

Néri C.

1997, *Le groupe*, Paris, Dunod.

Vacheret C.

1985, *Photolangage et thérapie*, Psychologie médicale, 17, 9, p.1353-1355.

1991, Photolangage et travail clinique, in Baptiste A., Bélisle C. et coll., *Photolangage. Une méthode pour communiquer en groupe par la photo*, Paris, Ed. d'Organisation, p. 164-197.

1995, *Photolangage ou comment utiliser la photo en formation et en thérapie*, Art thérapie, 52, p. 88-89.

Un traitement de l'écart entre l'individu et l'équipe

Le travail psychique de l'équipe porte fréquemment sur ce qui produit un écart dans des situations particulières discutées en groupe. Nous avons développé ailleurs¹ l'idée d'un travail de l'équipe portant sur la fondation sur l'origine et son rapport avec le temps actuel. Nous disions que ce travail s'effectue principalement en présence des stagiaires ou des éducateurs nouvellement arrivés dans l'établissement ; nous disions aussi que ce travail se réalise dans des espaces-temps « interstitiels » ces lieux communs institutionnels propices au développement des processus de transitionnalité.

Nous allons développer ici l'idée selon laquelle le travail psychique de l'équipe porte fréquemment sur ce qui fait écart entre le mode d'intervention d'un professionnel et la règle générale, la coutume, l'idéologie prévalante dans l'institution. Des élaborations sur ce thème ont fréquemment lieu en présence et avec la participation d'un « psy » (psychologue, psychiatre, psychanalyste), dont la fonction est d'aider à la compréhension des situations. Ce travail s'effectue généralement dans des espaces-temps « techniques » réservés à ce type d'analyse et qui ont des dénominations fluctuantes : groupes de contrôle, supervision, groupes d'analyse de la pratique, groupes d'analyse de cas, réunions de synthèse, groupes cliniques...

Des situations en écart

Fréquemment, une situation est exposée par un participant, situation qui témoigne d'une différence avec l'idéologie de l'institution ou avec la pratique collective qui serait probablement celle de l'équipe en pareille circonstance.

Donnons en un exemple¹

Dans un service de prévention de la délinquance juvénile, une éducatrice relate qu'elle a accompagné, jusque dans les locaux de la Caisse de Sécurité Sociale, un adolescent qui avait une démarche à y réaliser. Elle propose ainsi à la discussion un acte qui ferait écart par rapport à l'idéologie de non assistance dans la réalité, qui voudrait que l'on aide les usagers à prendre leur responsabilité, mais sans intervention directe.

En proposant de telles situations « en écart », on peut penser que le professionnel se différencie. Il dit ne pas être seulement un rouage de l'institution, il interroge le bien fondé de ce qui va de soi, de ce qui occupe la place de la loi, de la théorie référente, de la coutume ou de l'idéologie.

Ce sont souvent des situations de ce type que les équipes mettent en discussion, dans leurs réunions. Le travail sur l'écart apparaît comme un travail de différenciation entre le « général institutionnel » qui dit ce qu'il faut sentir, penser ou faire et la « situation particulière » qui n'est pas seulement une miniature du

« général institutionnel » mais qui a les caractéristiques originales que produit une pensée autonome et non soumise. Une équipe se découvre en tension entre ce qui la constitue comme unité et ce qui différencie, de leur place de sujets, les individus qui la composent.

Ce travail prend place comme un mouvement entre deux pôles extrêmes.

Premier extrémisme : une équipe peut être seulement formée d'individus différents, agissant à leur guise et sans référence institutionnelle commune. À la situation « en écart », proposée par un de ses membres, elle répond alors, sans chercher à comprendre, sur le modèle du « pourquoi pas » ou du « tout est possible » ; il ne faut rien discuter, toutes les initiatives sont bonnes. Cette bienveillance à tout prix a des effets de délégitimation résultant d'intentions « meurtrières » (voir P. Fustier, 1999 chap. dix).

On remarquera que les institutions, dont l'idéologie reste marquée par les courants de pensée de mai 1968, peuvent facilement utiliser ce registre. La fameuse formule « il est interdit d'interdire » pourrait bien être encore active à bas bruit, et empêcher l'expression d'une norme, ressentie comme une contrainte abusive. Alors, on devrait pouvoir tout faire ou tout essayer, l'individu est le maître absolu de ses pratiques.

À l'autre extrême, l'équipe soudée constitue un bloc fait de morceaux identiques, n'ayant d'existence que parce qu'ils sont parties identiques d'un ensemble dans lequel ils sont enkystés. Tout décollement est impossible. Les situations en écart seront alors assimilées à des transgressions de la norme ou à des fautes par rapport à l'idéologie de l'institution.

Nous en avons discuté un exemple dans notre chapitre huit. Dans une institution dont l'organisateur est la violence fondamentale, une équipe réagit en voulant former un ensemble incassable, parlant d'une seule voix pour rappeler le règlement. Alors une travailleuse sociale n'arrive pas à se faire entendre, elle qui s'interroge sur le lien très individualisé qu'elle entretient avec une personne accueillie.

Certaines équipes infirmières en hôpital psychiatrique paraissent être saisies d'un fonctionnement contradictoire. Elles mettent au premier plan le lien intersubjectif, la rencontre de personne à personne. Cependant, ces équipes donnent simultanément l'impression d'un idéal d'interchangeabilité (comme si elles étaient formées de soignants anonymes, l'un pouvant prendre la place de l'autre, au gré des moments et des circonstances) ; seul compte alors le « corps infirmier » et non pas les personnes différentes ; les horaires, les emplois du temps, les « roulements » favorisent cette modalité particulière de fonctionnement. À propos des situations évoquées au chapitre dix, on verra se développer une contradiction de ce type, soutenue à un moment par

1. P. Fustier (1999) le présent article constitue une reprise d'un chapitre de cet ouvrage.

2. Nos hypothèses sont construites à partir d'une réflexion collective menée régulièrement par un groupe de psychologues intervenant en institutions, composé de F. André, D. Barin, D. Brodowski, P. Fustier, G. Soria.

une métaphore de l'équipe infirmière se comparant à un mur formé de pierres identiques.

Le privé et le professionnel

Dans un certain nombre de cas, l'écart que dessine la situation proposée met en avant du « privé » en décalage supposé avec du « professionnel ». Un soignant prête des livres à un patient, une éducatrice donne des habits qu'elle ne porte plus à une jeune femme dont elle s'occupe, un éducateur préfère utiliser sa voiture personnelle pour un accompagnement ou invite chez lui, un dimanche, un enfant qu'il a en charge...

Dans tous les cas il pourrait bien s'agir de l'expression d'un désir prenant la forme d'un attachement, d'une possible relation privilégiée positive ou négative, pour reprendre les élaborations proposées par D. Mellier (1991 et 1997) ; il s'agit de la confrontation de ce désir avec ce qui est « réputé professionnel », soumis à des règles du métier, à des impératifs venus d'ailleurs. D. Mellier montre bien que la relation privilégiée témoigne d'un lien privé qui subsiste à l'intérieur d'un ensemble institutionnel géré par la professionnalité.

Le « psy » de l'équipe est fréquemment sollicité pour aider à démêler, (ou à articuler, ou à intégrer, ou à rejeter), le privé, l'intime, ce qui relève du désir d'une part à ce qui, d'autre part, est de l'ordre du « professionnel » validé par l'institution.

On pourra, ici aussi, observer deux situations extrêmes. Est reconnu chez l'autre ce qui appartient à la sphère du privé et de l'intime, mais le désir est roi et sa toute puissance occupe la place de la professionnalité. Le désir des individus est censé mener l'institution et résumer les prises en charge, comme si l'autre, le patient ou l'utilisateur, pouvait se trouver soigné ou aidé en étant pris comme l'objet du désir du soignant ou du travailleur social. Assez souvent, la formulation « on fait tout pour lui » et l'absolu dévouement traduisent bien ce qu'il en est de cette première position existentielle.

À l'inverse, d'autres institutions voudraient effacer le désir : il est interdit et n'a pas de place reconnue. Seule compte la technicité devenue seulement opératoire, censée se substituer et exclure tout affect. Cette démarche est souvent le fait d'institutions ayant vécu un passé douloureux, notamment parce qu'un des membres de l'équipe s'était laissé « séduire » par une personne accueillie, bouleversant ainsi les repères professionnels de l'ensemble. On observe aussi chez certains éducateurs débutants, et pourvu que leur formation initiale s'y prête, une tentative quasiment désespérée pour faire apparaître le professionnel comme l'opposé de ce qui serait « l'affectif », comme si la sphère professionnelle devait permettre que disparaissent des émotions « indues ».

Plus intéressant que cette confusion ou cette opposition terme à terme est le travail de contenance auquel l'équipe peut se livrer. Ce qu'il y a d'intime est reconnu mais l'équipe travaille à lui donner forme professionnelle, à « l'encadrer » en quelque sorte, par ce qui pourrait être les règles du métier ou le projet d'institution. Ainsi l'intime devient partie du tout institutionnel qui lui impose sa forme.

En voici un exemple : à l'intervention de cette éducatrice qui donnait les vêtements qu'elle ne portait plus à une jeune femme qu'elle avait en charge, l'équipe réagit d'abord par des associations sur le thème de la peau : l'une passe sa peau à l'autre, auront-

elles une même peau, pourquoi changer de peau ? S'agit-il d'une tentative de clonage ou de la création de deux sœurs siamoises entourées de la même peau ? Une allusion discrète à une affaire de « vieille peau » fait surgir la métaphore du miroir de Blanche Neige, celui dans lequel la reine se mire et qui lui renvoie l'image de sa jeune concurrente, victorieuse du concours de beauté, ce qui transformera la reine en une vieille peau de sorcière... il ne faut pas s'étonner, diront ensuite les membres de l'équipe, que la jeune femme colle à la peau de l'éducatrice, et ne puisse s'en séparer.

Après avoir ainsi, grâce au secours des métaphores, évoqué l'intimité du lien et la force du désir, l'équipe va chercher à « aider » l'éducatrice à trouver cadre professionnel, à définir des pratiques, dont le désir serait à l'origine, mais qui prendraient une forme légitimée d'intervention professionnelle. Ainsi, dans une sorte de jeu, l'équipe proposera-t-elle à l'éducatrice d'accompagner cette jeune femme dans une braderie : elle est toujours mal fagotée, (lorsqu'elle ne porte pas les habits de l'éducatrice ?) ; peut-être cette dernière pourrait-elle l'aider à « oser » être belle, en l'aidant à se choisir des vêtements qui la rendraient agréable à regarder. Ce que l'équipe semble vouloir dire c'est que l'éducatrice pourrait soutenir la jeune femme dans sa problématique de dérégulation narcissique grâce à un accompagnement dans lequel son regard-miroir transmettrait ce premier reflet de reconnaissance et de plaisir à partir duquel la jeune femme pourrait se sentir suffisamment aimable et agréable pour nouer d'autres liens.

Nous avons ici l'exemple d'un très beau travail d'équipe où le conte (Blanche Neige et son miroir), ainsi que les métaphores proposées et reprises par le groupe, mettent en mouvement les fantasmes sous-jacents. L'équipe accepte d'entendre et de reconnaître le désir de l'éducatrice mais elle l'élabore, le transforme pour lui donner une dimension professionnelle et l'intégrer aux pratiques institutionnelles reconnues.

Un travail de refroidissement

Pour réaliser cette tâche, l'équipe est souvent amenée à « refroidir » le désir. Nous empruntons le terme à G. Devereux (1956) qui l'utilise dans sa conception du mythe. Il dit de celui-ci qu'il est comme une chambre froide pour des fantasmes qui y sont entreposés. En effet, selon cet auteur, le mythe propose une expression générale et abstraite au fantasme ; en l'insérant dans le corpus général de la culture, le mythe le retire de la « circulation intime » du sujet, qui ne saurait le reconnaître comme lui appartenant, parce que trop dangereux ou trop violent.

Refroidir le désir pourra être, pour une équipe, une tentative pour l'enserrer dans un corpus théorique qui, à la limite, parviendrait même à le faire disparaître pour n'en laisser qu'une trace abstraite. Prenons l'exemple du concept de transfert. Une équipe peut donner à voir une tentative d'utilisation, médiatique pour ainsi dire, du terme de transfert, comme s'il s'agissait d'un prêt à porter, venu de l'extérieur pour « dédouaner » l'individu. Ainsi peut-on dire de la complexité des affects entre un soignant et un soigné « qu'il s'agit d'un transfert », que « le soignant est l'objet d'un transfert maternel de la part du patient ». Ce dernier a déposé dans le soignant quelque chose qui vient seulement de lui et l'existence d'un désir chez le soignant s'en trouve escamotée. Si une élaboration correcte du champ transféro-contre transférentiel

permet une approche suffisamment « refroidie » du lien, son usage médiatisé peut être seulement défensif et viser à substituer un « concept » à la reconnaissance de la puissance du désir. On retrouvera alors, dans cette utilisation du vocabulaire psychanalytique, une démarche analogue à celle que l'on peut fréquemment repérer dans l'utilisation d'un diagnostic psychiatrique comme s'il s'agissait de s'assurer qu'un problème est bien localisé chez autrui (le patient) et que l'autre (le soignant) ne saurait s'y trouver entraîné.

Les techniques de refroidissement n'utilisent pas seulement les théories spontanées ou savantes, mais aussi les dispositifs institutionnels. Que l'on songe par exemple à la mise en place du rôle de référent en psychiatrie comme en éducation spécialisée. Pour une personne placée en institution, son référent est, en principe, le personnage institutionnel le plus important. Il est celui qui la connaît le mieux, qui est responsable du « suivi » et qui aura à charge de régler les problèmes et d'aplanir les difficultés rencontrées. Ce dispositif propose un cadre légal, inventé par l'institution pour faire naître et encadrer un lien normalement très puissant, et dans les deux sens. Ce lien bilatéral est autorisé, voire recommandé, comme si la définition du poste de référent lui donnait une légitimité professionnelle en le refroidissant.

Dans certaines institutions, on pourrait aussi analyser les procédures d'admission des usagers comme un essai pour donner forme à la séduction : un postulant et des professionnels échangent au niveau de leurs « demandes » et de ce qu'ils offrent... Il s'agit de savoir si les uns sont désirables pour les autres, s'il peut y avoir rencontre des affects (voir Y. Ferrandez, 1989). La procédure d'admission permet cette recherche en la légitimant, puisqu'il s'agit d'un dispositif voulu par l'institution et non d'une initiative des personnes. Les affects, mis en circulation, le sont au nom d'un système refroidisseur, trouvé et non créé par les interlocuteurs et dont l'objectif rationnel est de définir des conditions d'entrée dans l'institution.

La question de la séduction

On voit que notre hypothèse concernant un travail de l'équipe sur l'écart entre la sphère du « privé » et celle du « professionnel », passe probablement par un travail sur la séduction. Celle-ci doit être envisagée à ses deux niveaux d'apparition.

La séduction, selon les premières élaborations théoriques de Freud, fait partie d'une problématique œdipienne ; on doit la considérer comme une formation utilisant la projection comme défense contre un des deux constituants du complexe d'Œdipe. Mais avant que d'être œdipienne elle est présente, à un niveau archaïque, comme une séduction maternelle primaire que Freud décrit ainsi en 1932 : « Dans l'histoire préœdipienne de la fillette (ailleurs Freud généralise aux deux sexes) on retrouve aussi ce

fantasme de séduction, mais c'est alors la mère qui est séductrice. Ici le fantasme côtoie la réalité, car ce fut vraiment la mère qui provoqua, éveilla peut-être les premières sensations génitales voluptueuses, et cela en donnant aux enfants les soins corporels nécessaires. » La situation que nous évoquons plus haut (la jeune femme aux habits) marque bien à notre sens l'imbrication des deux niveaux d'apparition de la séduction.

Denis Mellier (1991) montre que l'équipe, en mettant en place des obstacles, des limites, des interdits, des caractéristiques d'une professionnalité, permet un travail de et sur la séduction. En effet cette pression extérieure actualise chez l'individu des « défenses », qui selon le modèle développé par Freud (1923) transforment les tendances sexuelles en pulsions sociales : « les pulsions sociales appartiennent à une catégorie de motions pulsionnelles qui ne méritent pas encore d'être sublimées, même si elles en sont proches. Elles n'ont pas abandonné leurs buts directement sexuels, mais sont empêchées par des résistances internes d'y accéder, se contentent d'approcher en quelque sorte de la satisfaction, et instaurent justement, pour cette raison, des liens particulièrement solides et durables entre les hommes » (p. 76). On considérera alors, toujours avec Denis Mellier, que le travail de l'équipe peut favoriser l'inhibition quant au but de la « tendance sexuelle », donc permettre de renoncer à la séduction sous sa forme « directe » (ou fréquemment sous la forme d'une adoption imaginaire).

On peut cependant, comme nous le remarquons plus haut, rencontrer tous les cas de figure : certaines activités thérapeutiques, notamment les entretiens se font souvent, en hôpital psychiatrique, avec la participation (ou simplement en présence) d'un infirmier qui n'est pas toujours le même et qui vient là comme pour représenter le « corps des soignants », comme un envoyé anonyme, ou interchangeable. Il s'agit d'une curieuse présence par délégation lors d'une activité qui se définit au contraire par le caractère subjectif et intersubjectif du lien qui s'y tisse et qui met en cause des personnes. Peut-être faut-il alors comprendre cette présence comme une tentative de surveillance qui s'exercerait par rapport à un scénario de séduction, qui serait activé par la situation d'entretien duel dans une « chambre close »¹.

Conclusion

Nous avons décrit une des formes que peut prendre le travail psychique d'une équipe institutionnelle. Il s'agit d'un travail sur l'écart qui existe entre individu et groupe, entre acte individuel et norme ou coutume. L'équipe se trouve, par là, confrontée au désir de ses membres ; il lui faut alors mettre en place des règles du métier, un système « d'encadrement » qui donneront au désir une forme professionnelle, le rendront acceptable et même légitime. Ce travail de pensée sur l'écart entre la toute puissance du désir et une distanciation professionnelle nécessaire fait appel à un travail sur la séduction primaire ou (et) œdipienne.

BIBLIOGRAPHIE

DEVEREUX G., Normal et anormal, in *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1970.
 FERNANDEZ Y. et coll., 1989, L'admission en centre d'hébergement, Education surveillée des Bouches du Rhône.
 FREUD S., 1923, *Psychanalyse et théorie de la libido*, in *Résultats, idées, problèmes*, tome 2, Paris, P.U.F., 1985, p.51-57.
 FREUD S., 1932, *Nouvelle conférence sur la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1974.
 FUSTIER P., 1999, *Le travail d'équipe en institution*. Clinique de l'institution médico-sociale et psychiatrique, Paris, Dunod.
 BRODOWSKI D., 1996, Trouble et étrangeté dans l'analyse de la pratique en institution, Lyon, journée d'étude sur la problématique du travail de psychanalyste en situation de groupe.

Paul Fustier

Professeur de Psychologie clinique,
 Université Lumière Lyon 2.

1. voir à ce propos notre chapitre dix et la conclusion de notre ouvrage, P. Fustier, *Le travail d'équipe en institution*, op.cit.

Citoyenneté et marginalité

L'administration pénitentiaire induit par ses missions un certain nombre de réflexions sur une des préoccupations de l'état : la citoyenneté. Ce concept me renvoie à son antinomie, voire même à son négatif, la marginalité qui est ce à quoi est confrontée 24 heures sur 24 mon employeur qui est pourtant au service de la fonction publique et donc par excellence des citoyens.

Mon propos partira donc du contexte général de la définition de la citoyenneté donnée par le petit Robert : « qualité de citoyen », cette qualification étant elle-même définie au XVII^{ème} siècle comme attribuée à « celui qui appartient à une cité, est habilité à jouir, sur son territoire, du droit de cité » ; cette qualification devenant à notre époque : « individu considéré comme personne civique, particulièrement National d'un pays qui vit en république. »

Par ailleurs, j'emprunterai une remarque tirée d'un texte intitulé « La dérive pénale » extrait de la revue « *Esprit* » d'Octobre 1995, texte de Claude Faugeron chercheur dans un groupe du C.N.R.S. recherche ayant pour thème le social et la sociabilité : Claude Faugeron pose donc la question suivante : « Dans les systèmes politiques démocratiques, où la souveraineté a été transférée de la personne du prince au citoyen, la question qui se pose est : comment priver le citoyen-souverain de sa liberté en toute légitimité, c'est à dire sans attenter aux principes qui fondent la démocratie ? Cette opération n'est possible que si la démonstration peut être faite que le citoyen s'est mis en position de perdre sa qualité de citoyen en rompant lui-même le contrat fondamental. » Il ajoute ensuite : « ... c'est au système de justice pénale que revient le rôle de « dire la loi », c'est à dire de constater, à travers la rupture réelle ou symbolique, la perte de sa qualité de citoyen », c'est à dire quand le contrat est rompu avec la loi car les limites fixées par celle-ci sont franchies.

Le lien proposé est donc comment comprendre l'univers carcéral qui en soit, peut être comparé à une micro-société avec son règlement intérieur, donc ses droits et ses devoirs, mais aussi ses obligations dues à la vie en communauté dans un lieu confiné et clos, et souvent ses lois internes recrées par les détenus entre eux, lois du plus fort parfois difficilement maîtrisables et dangereuses pour la population pénale elle-même, comme le serait une société sans régulation législative.

La protection des uns et des autres fait appel à aussi à un tiers. En liberté ce sont la loi, les droits et la procédure. En prison, quand une dérive comportementale devient dangereuse, les surveillants ont pour outil de protection institutionnelle les rapports d'incidents. Un « tribunal » interne est là pour juger de la gravité du délit interne à l'établissement, il

s'agit de la commission de discipline composée d'un président et d'un assesseur, ainsi que d'un ou deux surveillants. Les détenus ont le droit de former un recours administratif contre toute sanction disciplinaire, ce recours passe alors par le Directeur Régional qui l'étudie et rend sa réponse dans un délai d'un mois, c'est à dire confirmation, réformation ou annulation de la décision. Le détenu dispose alors de deux mois pour former un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le juge administratif contre la décision du Directeur Régional. Ce recours du justiciable rejoint bien là l'expression d'une certaine citoyenneté pour le détenu.

L'administration pénitentiaire est au service de l'état et en l'occurrence de la République, elle est une des branches administratives du ministère de la justice et dépend donc du Garde des Sceaux. Elle a deux missions officielles : garder mais aussi réinsérer au sein de la société des êtres humains dont pour beaucoup les droits civiques sont supprimés pour de nombreuses années et qui sont mis de fait à l'écart de cette société. Cette rupture est violente et entraîne des conséquences multiples sur des individus déjà fragilisés par leur histoire personnelle, car arriver en prison n'est la plupart du temps pas le fruit du hasard. Il me semble en effet, que le recours à la justice, au sens juridique du terme et donc la justice en tant que moyen utilisé par la société par le biais de l'enfermement, résultat de l'exercice de la citoyenneté, est le dernier recours qu'ont certains citoyens pour trouver des limites, un interlocuteur et un rappel aux interdits.

La prison est donc située au bout de cette chaîne et au point de rupture avec la vie citoyenne : cette chaîne étant : cité-citoyenneté, obligations du respect des lois, non-respect des lois, intervention de la justice, mise à l'écart de la société, arrivée en prison, condamnation mais cependant lieu d'exclusion qui fait paradoxalement partie de l'usage de la citoyenneté. Comment cette micro-société marginale, néanmoins partie intégrante de la société, composée à la fois par des hommes, des femmes, des adolescents incarcérés, et des fonctionnaires, fait-elle pour vivre alors qu'elle a pour mission de protéger la société en cautionnant une mise à l'écart de l'individu privé de liberté, qu'elle a pour mission de surveiller et réinsérer à la fois ? Les paradoxes peuvent être générateurs de folie, ou du moins de malaise et de malêtre.

Il est questionnant de constater la gêne pour ne pas dire la honte ou la culpabilité que présente souvent le personnel de surveillance quand dans la vie courante, en vacances ou dans des réunions plus citoyennes justement, on leur demande leur identité professionnelle. Nombreux sont ceux qui la cachent. Il

est possible de comprendre en partie cet état quand par exemple un directeur d'établissement pénitentiaire à qui il était demandé la nature de son travail s'est entendu répondre : « il en faut bien ». Remarque lapidaire qui est à l'unisson de ce que spontanément la société renvoie. Nous sommes donc bien dans les catégories de personnel dont l'image est spontanément ternie par l'environnement dans lequel ils évoluent. Côté les marginaux et s'en occuper dans un rôle de rappel des limites et des interdits, ce qui n'est pas sans rappeler une petite part de la fonction éducative, côté les marginaux, donc, comporte un risque de contamination qui vous colle à la peau. Il me semble cependant que le rappel des règles de vie n'est pas le résultat de la toute puissance de ceux qui sont au plus près des êtres incarcérés. « Cette toute-puissance est cependant bien présente fantasmatiquement, entretenue dans la réalité par l'image que véhicule la société, il me semble, sur le milieu carcéral à propos de ce lieu qui est encore souvent mis de côté géographiquement, (sites en pleine campagne loin des moyens de transport par exemple), et dans la vie courante. »

Mon propos consiste donc à comprendre ce qui se passe quand les droits et les devoirs que confère la citoyenneté ne sont plus de mise parce que cette citoyenneté est de fait abrogée, tant pour les individus mis à l'écart que pour ceux qui s'en occupent dans la mesure où, il me semble, ces derniers, c'est à dire le personnel pénitentiaire prend en quelque sorte le relais de la société. De nombreux sociologues ont déjà étudié les phénomènes d'identifications à l'oeuvre entre détenus et personnel de surveillance, identification dans des revendications multiples qui comparent les soins ou autres droits dévolus à la population incarcérée avec ceux que leur confère leur propre métier. En contre-point les clivages sont fréquents en prison : le plus souvent au plan inconscient pour de nombreux surveillants il y a les bons, c'est à dire ceux qui soignent, les équipes médicales qui viennent de l'extérieur, et les cerbères qui portent les clefs, ouvrent et ferment les portes, voire ne savent pas prévenir les suicides. Les détenus favorisent une confusion qu'ils font vivre au personnel qui les côtoient au quotidien en les agressant verbalement ou physiquement, en les ciblant comme uniques responsables de leur emprisonnement sans distinction entre la justice et l'exécution de son application, la privation de liberté. Le trouble est souvent entretenu de chaque côté, dans la tête du détenu comme dans celle du surveillant qui se culpabilise d'autant plus que son interlocuteur recherche avidement une relation humaine dense et lourde de besoins fondamentaux comme l'amour parental et le respect de sa personnalité déjà souvent transcendée d'humiliations et de violences : face à cette demande affective les défenses des surveillants se mettent en place et le rapport de force est un des contre-investissements les plus fréquents. Les agressions sur le personnel sont nombreuses et elles ne sont souvent pas gratuites. L'art et la manière de rappeler le règlement n'est pas toujours de mise face à une violence comportementale souvent consécutive à des troubles réels de la personnalité non identifiés en tant que tel. Le personnel féminin pour qui désormais la détention homme est ouverte pour tous les postes au même titre que leurs collègues masculins, est rarement voire jamais malmené par les prisonniers.

Elles-mêmes en font un constat fort instructif : elles sont respectées car pour les hommes incarcérés : « si tu touches une femme t'es pas un homme ». Autres remarques : quand ils se rendent compte que c'est une surveillante qui est de service leurs cellules sont mieux nettoyées, ils gardent un sous-vêtement ou un maillot de bain aux douches, ce qui n'est parfois pas le cas chez les femmes qui exhibent leur nudité, en bref ils soignent leur toilette et se parfument.

Face à la violence le personnel féminin est reconnu comme contenant et apaisant : l'image maternelle n'est donc pas loin derrière. Ce constat met en évidence les besoins effectifs fondamentaux des détenus. Ces remarques font naître une indispensable réflexion sur le mode de réponse à apporter en terme d'organisation institutionnelle qu'il serait utile de développer dans tout contexte de violence. Les surveillantes ont pour réputation de suivre le règlement beaucoup plus rigoureusement. La féminité évite un rapport de force qui est donc fréquent entre personnel masculin et détenus, le vécu de persécution s'y installe aisément. La prison comme milieu clos ne peut-elle donc pas être considérée comme le révélateur de ce qui est sous-jacent à la vie en société, à savoir : quand un individu n'a plus de repères affectifs, n'a plus de guide intérieur, il interpelle et provoque sur un mode violent ce qui reste à sa portée. Par ailleurs il est étonnant de constater comment des lois morales intrinsèques circulent entre prisonniers : l'administration est par exemple obligée de protéger en les regroupant et les isolant les délinquants sexuels afin qu'ils ne soient pas très violemment malmenés par le reste de la population pénale.

Je dois préciser que je situe ma réflexion plus particulièrement dans le contexte des maisons d'arrêt, où la population pénale est en majorité faite de prévenus non encore condamnés, en attente de jugement ; mais aussi où le régime de détention est plus strict, où les portes des cellules sont fermées en permanence, ce qui n'est pas le cas en général, en centre de détention. De plus, la différence avec un centre de détention qui est par définition l'endroit où l'on va exécuter sa peine et où l'avenir est déjà profilé est que les maisons d'arrêt présentent un contexte de plus grand bouleversement lié à un vécu de rupture, avec la société, avec les êtres chers ; la maison d'arrêt crée une situation d'attente, la condamnation. Il ne faut pas oublier non plus la présomption d'innocence en lien étroit avec la notion de citoyenneté. La maison d'arrêt engendre donc un état traumatique. Cette situation est le reflet de ce que de plus en plus d'adultes et d'enfants éprouvent dans la société : solitude affective, perte des repères parentaux, des limites contenant, c'est à dire images parentales elles-mêmes très éclatées. Ceci a pour conséquence l'impulsion d'un sursaut vital, d'un appel au secours sur un mode violent.

Les détenus vivent donc, du moment où ils mettent les pieds dans une prison, une rupture avec la société : en Maison d'arrêt, ils arrivent la plupart du temps de la garde à vue, c'est un surveillant qui assure les formalités d'écrou et qui devient le premier interlocuteur et récepteur de cet état de choc dû à l'incarcération : raptus émotionnel, perte d'identité, rupture avec le monde dit citoyen. Comparaison faite avec un placement à l'hôpital est que plane de surcroît le contexte de la morale et du jugement : quand ces valeurs ne sont pas intégrées par les personnalités qui

arrivent en prison tout peut basculer dans le registre de l'injustice et de la persécution. La violence peut alors déferler et en particulier contre l'individu lui-même.

Les tentatives de suicide sont une des préoccupations prioritaires de l'administration pénitentiaire. Un plan d'action est diffusé au plan national. Il est issu d'un groupe de réflexion regroupant des cadres pénitentiaires, médecins, magistrats, psychologues, sociologues.

Cette expérience dénommée « Plan d'action prévention suicide » a consisté à créer à terme dans chaque établissement un groupe de pilotage ayant pour mission d'organiser la mise en place d'actions locales, comme principalement et entre autre : des échanges pluridisciplinaires entre les équipes médico-psychologiques et le personnel pénitentiaire ; l'amélioration de l'accueil des détenus ; une formation particulière des surveillants à l'observation des détenus ; le développement de la qualité des liens avec les familles des détenus. Est aussi efficient le soutien des équipes quand malheureusement un décès survient : en tant que psychologue en Direction Régionale j'ai pour mission de rencontrer sur place les équipes, et individuellement le ou les surveillants qui ont trouvé le corps du détenu, ce qui est là encore, une situation traumatisante pour les autres détenus comme pour le personnel et dont les conséquences peuvent être multiples quand elle n'est pas mise en parole : la culpabilité du personnel est un vécu exacerbé en prison, non prise en compte elle génère troubles institutionnels et individuels. En liberté, l'ensemble des citoyens ne se sent souvent pas concerné, seuls les proches et à la limite les voisins peuvent éprouver toute l'intensité d'une disparition violemment interpellante.

L'augmentation des suicides depuis quelques années, tant dans la vie courante qu'en milieu carcéral, a fait l'objet de nombreuses recherches. Je reste persuadée que l'on qualifie trop rapidement en milieu carcéral de tentative de suicide des auto-agressions qui sont en fait des appels au secours matérialisés par un passage à l'acte qui est la conséquence d'une souffrance psychique telle qu'il vaut mieux déplacer sur son corps ce qui n'est pas verbalisable, et ce qui n'est pas verbalisable a pour origine un vécu de vide psychique en lien avec un vécu de vide affectif qui envahit l'être en détresse : l'action déplace la souffrance psychique et vient combler le vide. En milieu carcéral ces actes de retour sur soi arrivent la plupart du temps après des moments de rupture temporelle, spatiale, et ou affective, comme la mise à l'écart, la période précédant la sortie, la veille des week-ends, le changement de cellule, l'arrivée au Q.D., le changement d'équipe. Ce sont des moments-clefs à la suite desquels une vigilance par le biais du dialogue et de l'accompagnement par une présence simplement contenant peut être préventive. Les équipes médico-psychologiques y ont aussi un rôle fondamental. Les formations pour les surveillants à l'observation des détenus et à l'accueil en prison prennent tout leur sens.

Comme les recours formés devant le juge administratif, le droit à la dignité fait partie d'une forme de citoyenneté retrouvée.

Il me semble qu'un des axes prioritaires de la société devrait être de mener une réflexion sur le fait que c'est la citoyenneté qui génère et nourrit au sein de son propre système la marginalité parce qu'elle ne se réfère souvent qu'aux interdits sans prendre en compte l'accompagnement humain qui devrait lui être sous-jacent.

La préparation à la sortie, le suivi pénal et psychologique des détenus, l'un en communion avec l'autre, sont des priorités. Le travail de réflexion institutionnel avec les surveillants l'est tout autant. Il est encore loin d'être mis en place. Nous en sommes à ses balbutiements par le biais du P.E.P., ou Projet d'Exécution de Peine qui vise à responsabiliser les détenus condamnés à se positionner en tant que citoyen. En effet, ce projet incite à une réflexion sur le motif de l'incarcération, sur le parcours du justiciable, mais aussi à une réparation auprès de ses victimes, ce projet incite à donner un sens à sa peine et par conséquent mesurer les conséquences de ses actes face à la société: ceci est en place dans une vingtaine d'établissements en France. Le prisonnier est encouragé à structurer sa peine en dialogue avec tous les services intrinsèques à la prison et en particulier avec les surveillants auprès de qui un psychologue intervient dans un rôle d'explication et de lien avec les détenus pendant leur parcours pénitentiaire.

Pour conclure et pour terminer sur un message qui me semble généralisable, il me semble qu'en amont de cette institution, la prévention de l'exclusion devrait commencer, par des réponses d'accompagnement à la compréhension et à l'explication des comportements inquiétants qui peuvent être repérés dès l'école à condition que les enseignants soient épaulés par des spécialistes dans leur pratique afin qu'ils ne soient pas tentés de répondre eux aussi par la répression, parce qu'ils sont à bout de souffle et d'arguments dits citoyens.

Afin que la loi et, ou les lois soient intégrées, une présence étayante est indispensable, là est mon message principal. Dès la mise au monde, c'est à dire dès l'arrivée au monde citoyen, une séparation tierce intervient entre une mère et son enfant, mais aussi dans de bonnes conditions la naissance d'une relation entre un père et son enfant, c'est à dire l'avènement d'un étayage autre que l'objet premier, la naissance des limites, puis le balbutiement des interdits, introduits par les deux parents. Cette instance tierce, de quelque forme qu'elle prenne, ne peut être structurante si elle est persécutrice de fait, ou si elle le devient à travers le vécu ou le comportement maternel et, ou paternel. La non intégration de la loi peut prendre racine dans les premiers moments de la vie et par là ce qui sera aussi plus tard le rejet de la citoyenneté.

Elisabeth Leclerc

Psychologue D.R.S.P. Lyon

APERÇU

Altérités, identités

Ainsi libellé, au pluriel, et plaçant l'altérité avant l'identité, ce titre signifie à peu près ceci : bien que les gens et les groupes soient autres, différents, y a-t-il des identités propres, substantielles et en quoi consistent-elles ? En outre, tel qu'il est, ce titre enjoint de faire référence à des faits avant que d'en venir aux concepts.

Or la fonction des concepts n'est pas d'accepter les faits comme tels, mais de poser la question critique de leur légitimité.

Accordons cependant à l'observation qu'il y a dans la réalité phénoménale une pluralité d'identités se distinguant entre elles comme autant d'altérités. Cette autoprésentation de la réalité humaine divisée en groupes distincts, voire en isolats singuliers dans le flux de la vie, s'offre à nous comme source de problèmes, voire d'inquiétudes.

Nous ne sommes peut-être pas si loin que ça du temps où le costume disait l'être : les juifs marqués d'une roue jaune, les vilains en haillons, les ouvriers en cottes ou en blouses, les seigneurs portant l'épée, les bourgeois montrant fourrures, toute cette mise en scène des rapports sociaux si visible dans les tableaux anciens.

Et même si l'émergence de la bourgeoisie comme classe s'accompagne d'une uniformisation progressive des apparences individuelles, il est évident que l'individualisation du bourgeois n'est pas la même que celle de l'ouvrier : le cinéma a même fait ses choux gras des signes de la différenciation sociale.

Ce qui apparaît bien ici en tout cas, c'est que les altérités expriment moins des réalités singulières que des rapports sociaux. Le vilain est l'autre du seigneur, puis du propriétaire terrien. Le riche est l'autre du pauvre. Certes, la vanité (et la naïveté) ont pu faire croire au seigneur qu'il avait une âme de seigneur, la crainte a pu inspirer au pauvre l'humilité qui le situe en bas dans l'échelle sociale ; tout ceci n'était que généralités, rôles tenus dans la comédie sociale et bientôt repris à la scène par des personnages aisément identifiables par ceux qui jouent cette comédie pour de bon, dans la vie.

Peut-être, y a-t-il plus de vérité dans les rôles que dans la prétention à la singularité de l'ineffable ? Après tout, Persona c'est le masque, et cela n'a pas empêché Bergman de choisir ce titre pour l'une de ses comédies où affleurent douloureusement les revendications du soi dans la quasi impossibilité du dialogue.

Dernière remarque préalable : il y a des gens qui, de bonne foi, (bien qu'il s'agisse d'un thème rebattu depuis 200 ans) condamnent la société bourgeoise essentiellement du point de vue de l'extirpation

Jean-Jacques Kirkyacharian a été pendant longtemps professeur de Première Supérieure à Grenoble. Depuis les années 80 il milite au M.R.A.P. dont il a été longtemps le Président international. Il fait toujours partie de la direction nationale du mouvement et en particulier il est coordonateur de l'activité internationale à l'ONU et en Europe.

criminelle qu'elle opérerait des différences au profit de l'uniformisation : le crime ce serait le rabotage des altérités, leur réduction à l'identité numérique des usines, des champs de bataille, des listes électorales, alors que « la vérité des êtres » serait dans l'exaltation des altérités. Rappelons-nous le fascisme, l'hitlérisme, leur prétention au concret singulier, à l'homme de qualité, au mépris des valeurs du troupeau. Et bien sûr, on pense aux dérives nationalistes, au communautarisme.

Or, sur ces faits, la discussion risque de demeurer confuse, embrouillée, marquée par des épisodes sanglants, tant que la critique des concepts n'aura pas jugé des faits, tant que nous n'aurons pas consenti à être un peu plus ambitieux quant à la portée des mots que nous utilisons.

I - De l'identité identificatrice à l'identité intime

1) Identifier quelqu'un c'est le classer, le mettre avec tous les autres du même type : c'est lui remettre sa carte. Mais au fond tout le monde sait aussi qu'il y a quelque chose de plus : Sartre, dans une description célèbre, décrit le garçon de café comme jouant au garçon de café, donc dans la distanciation. Et l'on est porté à imaginer que ce plus serait un secret, une identité intime, celle d'un soi qui serait plus proche de lui-même que de la rue où il joue son rôle, un soi qui aurait son chez-soi.

Nous savons cependant que ce « chez-soi » n'est pas confortable, qu'il est le lieu d'une inquiétude, aux péripéties dialectiques innombrables : la littérature romanesque en vit.

Cette inquiétude, naïve ou subtile, c'est évidemment le désir, « l'appétit avec conscience de lui-même », le rapport-à-l'autre, dédoublé en rapport-à-soi.

2) La phrase de Lacan, « le désir est le désir de l'Autre » est moins simple qu'elle n'apparaît, puisque dans le désir il y a déjà postulation du soi, dédoublement : le soi est visé comme Autre de l'Autre, invariant supposé, mais aussi instable et imprévisible que l'Autre (qui menace, qui séduit, qui décoit...).

Les dédoublements et les renvois dialectiques sont ici sans limites : l'ingéniosité de Lacan fait merveille à en dessiner les schémas.

Sans aller très loin dans l'analyse, on voit bien que cette dialectique a un rapport essentiel au langage : la pulsion comme sens se dédouble en signification, et pour commencer s'identifie au signifiant : le sein, le pénis, le caca. Freud avait-il lu Husserl ? Certainement il connaissait Brentano et son idée de l'intentionnalité comme rapport constitutif réciproque de la « conscience » et de « l'objet » = ego-cogito-cogitatum.

3) Ce qu'on appelle plus généralement « le sens », n'est pas fait de morceaux de banquise flottant sur l'océan de l'indéterminé : les mots sont pris dans des phrases et les phrases fabriquent des discours, au point que la conscience finisse par s'identifier elle-même comme discours: monologue intérieur. Le monologue intérieur peut être succession de « photographies, de références externes », ou au contraire successions de sentiments eux-mêmes toujours liés à des images plus ou moins vagues. En général, il est mélange des deux, enchevêtrement, images de film et images (confuses) du soi qui raconte l'histoire. Cette solidarité du contenu et du contenant c'est l'idée qu'on se fait du Soi, qui est quelquefois JE, souvent LUI et presque toujours interrogation.

On peut bien sûr penser le « contenu » comme marchant tout seul, rêve éveillé d'un dormeur absent — et c'est même une façon assez claire de se représenter soi-même comme mort (absent). À l'autre bout de cette présence-absence, l'intimité, le secret de l'identité. Le mot intimité est du reste préférable à ceux d'identité ou d'intériorité, car il n'est pas autant lié qu'eux à des images spatiales et peut être associé à des images de la temporalité, comme chez Saint Augustin (intimior intimomeo, dit Saint Augustin de la mémoire). Ce discours secret, c'est évidemment le temps, tel qu'il est incarné dans la langue.

4) Cette succession (peu cohérente en général) de signifiants auxquels je me trouve lié, aussi loin que je regarde dans « l'océan des âges », c'est la langue maternelle.

En effet, « l'expérience », ou la mémoire en laquelle je me reconnais, n'est pas n'importe quel discours : elle parle une langue déterminée, qui malgré refoulements et oublis, dit de façon indiscutable le machin que je n'ai pas cessé d'être.

C'est dans cette langue que « l'expérience » se constitue en une sorte d'histoire, c'est la part la plus charnelle de l'intimité, la présence quasi-immédiate des signifiants comme autant de lieux de ma chair.

Il y a là une sorte de paradoxe puisque cette part charnelle irrécusable de l'identité renvoie à des signifiants qui ont été reçus et qui, tant que je ne connaîtrai que ce système-là, deviendront l'horizon même du signifié, l'horizon indépassable. On peut voir par là combien les images du nationalisme identitaire, du communautarisme etc.. sont à la fois puissantes et contingentes : elles n'ont pas d'autre fondement que celui d'un horizon, et d'autre force que celles de l'habitus. Elles sont, à leur façon, les repères portés sur notre carte d'identité.

L'identité personnelle a-t-elle une réalité, en dehors du postulat d'un support théorique des habitus ? Il est clair que ce support n'est nulle part, qu'il n'est que le sujet théorique du désir, un autre a que celui de « l'objet » : il n'y a pas en tout cas d'identité

personnelle au sens de coïncidence (A=A) ; l'individu n'est rien d'autre qu'un faisceau de possibles esquissés par les aventures du désir, et qu'en dernier ressort on assimilera à ce que j'appelle « la langue maternelle » l'horizon des contenus.

Beaucoup sans doute protesteront contre cette élimination du sujet-substantiel, qui est l'objet privilégié de la théologie et de toutes les mystiques du subjectif. Certains y trouveront la confirmation de l'assimilation si agréable du matérialisme au fascisme. Je pense qu'il suffit, pour écarter cette objection sournoise, de rappeler que l'attention aux individus existants est volonté d'écouter leur parole, de prendre au sérieux le texte de leur désir, texte inachevé, on le sait, ouvert sur l'avenir.

Précisément tenir l'identité personnelle pour un mythe, c'est respecter l'individu comme possible, c'est refuser de l'identifier aux repères portés sur quelque carte d'identité que ce soit.

II - Le désir de l'autre et les aventures de l'identité

Si l'on déchire mes documents d'identité, je suis fichu (tant que je n'en aurai pas trouvé d'autres). C'est aussi un sujet de roman largement représenté. Mais qu'il le sache ou non, et quoi qu'en disent les fascistes, JE est un AUTRE.

1) L'intimité de la langue maternelle est hantée par les menaces que fait peser l'étranger. Hantise, c'est présence paradoxale, présence/absence. C'est aussi fascination, tantôt horrifiée, tantôt charmée, amoureuse. Car le désir est ambivalent. Rousseau est sans doute le premier à l'avoir dit, mais c'était un secret de Polichinelle.

Ce que vise le désir, c'est l'autre en tant que tel, en principe ; en réalité c'est le Soi, appréhendé comme répondant de l'Autre, quelquefois pierre de touche, ou encore test répulsif.

Les xénophobes : ce sont des angoissés du Soi qui ne sont guère portés sur la littérature ni sur la sublimation en général. Le xénophobe prend son angoisse et sa haine pour des réalités effectives, il est comme cet Allemand qui n'arrive pas à admettre qu'on puisse dire cheval pour désigner un Pferd.

Il n'est pas Sade, mais petit-sadique.

2) Sade, Levinas, le visage et la parole

Se référer à Sade n'implique pas qu'on se refuse à Levinas, car l'un et l'autre comprennent la présence du visage comme parole (et sauf erreur, le texte de Sade est pauvre en descriptions, riche en irruptions de la parole de l'Autre).

Il y a des paroles qu'on accepte, d'autres qu'on refuse. Les dernières nous choquent, nous répugnent : à travers elles, la mise en cause du Soi est provocation grossière à la grossièreté, brutalité provocante. Celles qu'on accepte, au contraire, nous charment. Le charme de l'autre c'est la séduction, c'est une parole dans laquelle le désir croit se reconnaître « comme il a été connu » (cf. la scène si fameuse du quiproquo que Chaplin a reprise plusieurs fois, jusqu'à l'énigme finale des Lumières de la Ville).

La parole de l'autre peut être comprise quand elle dit une chose (un texte, un désir) qui s'engagent sur un chemin parallèle à celui d'un enchaînement familial.

C'est un peu ce qui se passe quand on rencontre quelqu'un qui a des intérêts semblables aux nôtres : non, je n'aime pas Brahms, mais Gustav Mahler, Berg... et j'ai des options politiques et sociales déterminées.

3) La langue maternelle peut donc se traduire ?

Les poètes font plus que nous proposer un chemin parallèle ; ils ordonnent notre langue, ils instaurent un nouvel ordre pour notre langue.

La langue du poète dit la même chose, mais dit aussi plus, elle fait signe vers de nouvelles paroles.

La traduction (au sens courant) de notre langue dans une autre opère à peu près le même changement, nous suggère un autre horizon d'expérience, d'autres rapports entre les mots, les éléments porteurs de sens.

Cependant, la traduction ne nous exile pas hors de nous-mêmes peut-être même est-elle le médium d'une réconciliation car la parole du poète, par exemple, disant une vérité plus pure, davantage dépourvue des oripeaux quotidiens, offre à beaucoup de gens la possibilité de la reconnaissance. C'est de ce côté qu'il faut chercher la clef du mystère de la rencontre entre « le poète » et « le public ».

Mystère qui se dissipe si on donne au mot de traduction un sens aussi vaste que possible, mais toujours aussi précis: celui de la transposition d'un discours d'une langue vers une autre.

Note sur la sympathie

Traduction veut dire passage, transfert orienté vers le sens. Il est intéressant de rapprocher cette idée du phénomène très ancien de la sympathie auquel H. Wallon a donné beaucoup d'importance (entre autres dans « De l'acte à la pensée »). La sympathie est liée à la mimique (en un sens très général d'expressivité émotionnelle, comme déjà Sherrington la décrivait au début du siècle). Il y a, dit-on, « contagion affective », mais c'est parce que la posture (H. Wallon) est comme un discours porté par le corps. Il n'est pas possible d'examiner ici à fond les idées de Wallon sur ce pseudo-langage, mais il est sûr que mimique et gestuelle parlent pour nous, projetant « le sens » dans l'espace intermédiaire entre les individus. Cf. également les transes collectives, l'exaltation qui saisit ceux qui participent à des rites sanglants, et même le condamné allant à l'échafaud. Le sens parle pour tous d'une seule voix, qui est celle des Dieux, de Dieu.

La connaissance, la science, la discussion, toute tension vers l'objectivité est effort de traduction. L'objectivité ne reprend pas à son compte le vécu, bien qu'elle n'en ignore pas l'instance, et ne l'oublie jamais sans doute jamais.

Le « discours connaissant » dit des choses qui sont « de nous » dans des phrases et avec des mots par lesquels l'expérience est transformée, traduite, en une expérience autre. C'est ainsi par exemple que l'ouvrier révolutionnaire apprend à parler marxiste.

4) L'altérité traduction de la langue maternelle ?

Rencontrer l'altérité c'est s'avancer dans l'expérience de la traduction, ce n'est pas encore la

traduction elle-même entreprise énorme et compliquée. Mais c'est un passage dans lequel le Soi admet qu'il est l'autre.

Ce qui est vrai dans la littérature peut être vrai dans l'amitié, voire la simple rencontre. C'est toujours il est vrai une vérité limitée à un moment, parce que ni le désir de l'un ni le désir de l'autre ne peuvent s'arrêter à une parole en un moment donné. L'ami, fut-il de toujours, doit continuer à parler et dire autre chose, et moi aussi je le dois.

Les croyants disent volontiers que l'Écriture a toujours quelque chose de nouveau à leur dire. Je crois savoir ce que c'est: il est possible d'en trouver les nouvelles traductions et par exemple il y a des traductions nouvelles des paraboles racontées par Jésus, que nous pouvons comprendre si elles sont dans notre langue.

Il y a des gens qui parlent plusieurs langues. La langue de la connaissance est une langue universelle en voie de constitution. Ainsi l'identité s'accomplit en se niant, mais ne s'abolit pas puisque l'expérience a toujours une histoire et même une saveur, et que la langue est toujours portée par une voix.

Conclusion : qui est l'autre ?

Rien n'est plus trompeur que la ressemblance : c'est une flatterie dans laquelle chacun est trompé.

Cependant, il faut admettre qu'elle est quelque chose sinon on ne serait pas trompé.

Quelque chose est à chercher du côté des idoles : ces images détentrices du sens, en lesquelles on peut avoir confiance puisqu'elles racontent, en la transposant, notre histoire. Mais attention à ne pas y croire trop fort : au-delà du symbolique, elles mentent.

Idéologie, culture, idées reçues... que d'idoles nous enjoignent de rabâcher, alors qu'il faudrait parler plus loin. C'est dans le champ des identités toutes faites et des rabâchages liturgiques que se trouvent les identités trompeuses, les identités de la méconnaissance.

« L'autre » est quelqu'un qui parle une langue que je ne comprends pas bien, et parfois pas du tout. Et pourtant si je trouve la façon de traduire sa langue, je me traduis moi-même et me transposant je découvre que je suis aussi cela.

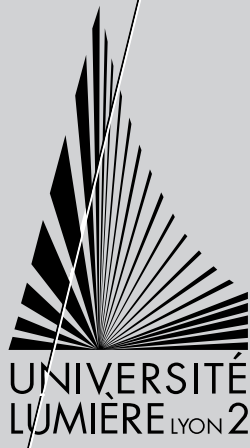
Le fou, le criminel... on sait cela, c'est même devenu un lieu commun. Mais le sale type, le mec peu intéressant : eux aussi nous tendent non un miroir, mais une perche à saisir (comme dans la langue quotidienne : pas mal, et toi ?).

La vulgarité menace, la bêtise, le snobisme, les consciences empruntées, le désir de ne désirer que les objets marchands, les idées marchandes : le conformisme.

Qui est l'autre ? Quelques fragments d'un texte à construire, dans lequel beaucoup de gens devraient se retrouver parallèles.

Jean-Jacques Kirkyacharian

CANAL PSY



Institut de Psychologie
5, av. P. Mendès France
69676 BRON Cedex
Tél. 04.78.77.24.54.
Fax 04.78.77.43.46.

CANAL PSY

Institut de Psychologie
Université LUMIÈRE-Lyon 2
5, av. P. Mendès France
69676 BRON Cedex

Je m'abonne à Canal Psy pour
un an (5 numéros) à partir du mois de
19.....
et retourne ce bulletin accompagné
d'un chèque de :

- 90 F étudiant **Lyon 2**
- 150 F professionnel
- Commande de Numéros :

N° :
(Coût ci-contre)

libellé à l'ordre de l'Agent Comptable
de l'Université LUMIÈRE-Lyon 2 .

Nom.....
.....

Prénom.....
.....

Adresse.....
.....
.....
.....

Tél :
.....

Les anciens numéros

N° 39 – Mai – Juin 1999

Dossier : Filiations et appartenances, Crises et remaniements.

- ◆ Filiations et appartenances dans la transmission de la psychanalyse : la création de la Société du Mercredi comme moment mytho-poétique, par René Kaës
- ◆ On ne naît pas femme, on le devient. Sexe et genre, ou la « filiation » du féminin, par Annik Houel
- ◆ Affiliations et pulsionnalité à la retraite : l'identité en crise, par Jean-Marc Talpin
- ◆ F.P.P. : Le mythe d'une fondation (suite), Vu du dedans, par Alain-Noël Henri

Aperçu

Perte du lien et quête identitaire dans le processus d'exclusion sociale, par Valérie Bertrand
Malaise des étudiants : comment intervenir à temps ? Par le Docteur Xavier Pommereau

Publications

Le lien social, interview de Michel Cornaton

N° 40 – Octobre – Novembre 1999

Dossier : Dysparentalités

- ◆ Les défaillances parentales précoces. Problématique et prise en charge, par Maurice Berger
- ◆ Dysparentalité et enjeux psychiques du maternage, par Denis Mellier
- ◆ Répétitions transgénérationnelles des défaillances parentales. Quelques réflexions, par Albert Ciccone

Bibliofil

Anorexie - Boulimie. Bref survol historico-clinique, par Nathalie Dumet

Publications

Le risque de l'étrangé, interview de Jean Ménéchal

N° 41 – Décembre – Janvier 1999/2000

Dossier : La psychologie à l'épreuve de l'histoire

- ◆ Loi du silence et silence de la loi, par Michel Cornaton
- ◆ Positions du clinicien face aux traumatismes intentionnels extrêmes, par Francis Maqueda
- ◆ Violence d'État, impunité et travail de la mémoire, par René Kaës
- ◆ *Survivances*. De la destructivité à la créativité, de Joyce Aïn

Aperçu

Psyché aux identités multiples, par Jacques Cosnier

Publications

La science au risque de la psychanalyse, Essai sur la propagande scientifique, Interview de Roland Gori

Prix des numéros :

- de 1 à 19 : 10 F
- de 20 à 39 : 15 F
- à partir de 40 : 20 F.

N° 42 – Février – Mars 2000

Dossier : Les médiation en thérapie et en formation

- ◆ Le psychodrame psychanalytique, par *Élisabeth Revol et Alain Ferrant*
- ◆ Photolangage ou comment utiliser la photo en formation et en thérapie, par *Claudine Vacheret*
- ◆ Un atelier d'arts plastiques dans un service psychiatrique, par *Nathalie Méchin*
- ◆ Expérience clinique autour d'une médiation : le dessin d'enfant et d'adolescent, de *Martine Drevon*

Aperçu

La transmission psychique inconsciente, Interview de *Albert Ciccone*



N° 43 – Avril – Mai 2000

Dossier : À partir de Lacan

- ◆ Trois configurations de l'autre pour un sujet, par Bernard Duez
- ◆ Le sujet du désir et la loi dite « du père », par Jean Pierre Durif Varemboint
- ◆ D'un possible à dire...
Une orientation dans l'enseignement de Jacques Lacan, par Claire Jean

Aperçu

Quelle place pour un accueil non thérapeutique de la Souffrance Psychique ? ... La réponse de S.O.S. Amitié

Publications

L'adultère au féminin et son roman, interview de Annick Houel

Frais de port :

- 1 à 2 numéros : 6,70 F
- 3 à 5 numéros : 11,50 F
- 6 numéros et plus : 16 F.

La liste exhaustive des numéros parus est disponible sur simple demande.

Directeur de la publication : Bruno GELAS, Président de l'Université – **Directeur délégué** : Albert CICCONE
Rédaction : Monique CHARLES – **Illustrations** : Jean-Christophe CHABANON
Conception et réalisation : Fabien NOËL

Journal édité par l'Institut de Psychologie – Département Formation en Situation Professionnelle
Imprimé par l'imprimerie Caussanel (Bron)
ISSN 1253-9392 – Commission paritaire n° 3088 ADEP

Le journal est en vente

dans les secrétariats de psychologie

- à Bron : 3ème cycle (salle 126 K), C.F.P. (salle 35 K), C.R.P.P.C. (salle 134 K)
- en centre ville : F.P.P. (salle 116 D, 16 quai C. Bernard, Lyon 7ème)